

MISE EN LIGNE LE

16 JUIN 2026



**Neuville
en Ferrain**

**Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille**

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 4 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 29 mai 2026

Secrétaire de séance : *Monsieur Rémy NEIRINCK*

L'An deux mil vingt-six, le quatre juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain RIME, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (27) Monsieur Alain RIME, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Madame Maria Pilar DESRUMEUX (arrivée à 19h25), Monsieur Arnaud DELCOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Anne VÉRISSIMO, Madame Aurélie LAPERE, Madame Lilliane DENYS, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Monsieur Yann BOURGEOIS, Madame Céline AUBERT, Monsieur Benjamin HAEUW, Monsieur Gautier MIGNOT (arrivé à 19h10), Madame Caroline HAEUW, Monsieur Florent DECOTTIGNIES, Madame Camille JOUMIER, Monsieur Rémy NEIRINCKX.

Excusé(s) ou Absent(s) : (6) Madame le Maire (pouvoir donné à Alain RIME), Monsieur Jimmy COUPÉ (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE), Monsieur Marco BALDUYCK (pouvoir donné à Arnaud DELCOUR), Monsieur Luc LECRU (pouvoir donné à Aurélie LAPERE), Monsieur Julien DEWAELE (pouvoir donné à Marylène HEYE).

**2026/054 - COMMISSION DE CONCESSION ET DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE
LA VILLE DE NEUVILLE-EN-FERRAIN – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL**

Rapport de Madame le Maire

Vu en commission générale le 26 mai 2026

- Vu les textes relatifs aux contrats de concession et notamment l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 ainsi que le décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016.
- Vu le code général des collectivités territoriales et particulièrement ses articles L.1411-1, L.1411-5, L.1411-6 et L.1411-7 ainsi que ses articles D.1411-3 à D.1411-5 fixant notamment les règles applicables à la composition et à l'élection des commissions de délégation de service public.
- Vu la délibération n° 2026/016 du conseil municipal de ce jour portant fixation des conditions de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la commission de concession et de délégation de service public.
- Considérant que la commission, dite commission de concession et de délégation de service public, a pour mission, dans le cas d'une procédure de délégation de service public, d'ouvrir les plis contenant les candidatures ou les offres ; de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre ; d'analyser les offres et de rendre un avis sur les candidats pouvant prétendre à la négociation.

- Considérant que la commission est composée du maire, habilité à signer la convention de délégation de service public, ou de son représentant, et assurant sa présidence et par cinq membres titulaires et autant de membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein dans le cadre d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
- Considérant que l'élection des membres de la commission peut se faire par un vote à main levée sous réserve d'une décision unanime du conseil municipal, la règle du scrutin secret s'appliquant à défaut d'unanimité.

Il est demandé au conseil municipal :

- De procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission de concession et de délégation de service public par application de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

- Liste 1 : « NEUVILLE A VENIR »

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Marie TONNERRE DESMET	M. Jimmy COUPE
M. Alain RIME	Mme Apolline ARQUIER
M. Philippe VYNCKIER LOBROS	M. Benjamin HAEUW
Mme Marylène HEYE	Mme Céline AUBERT
Mme Lilliane DENIS	M. Julien DEWAELE

Résultats du vote à main levée :

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 33

Nombre de suffrages obtenus :

Liste 1 : 33 voix

Liste 1 : sièges

Sont donc désignés au sein de la commission de concession et délégation de service public, pour la durée du mandat en cours, les représentants de l'assemblée suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Marie TONNERRE DESMET	M. Jimmy COUPE
M. Alain RIME	Mme Apolline ARQUIER
M. Philippe VYNCKIER LOBROS	M. Benjamin HAEUW
Mme Marylène HEYE	Mme Céline AUBERT
Mme Lilliane DENIS	M. Julien DEWAELE

- **Où l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
 Vice-Présidente du Département du Nord
 Conseillère de la Métropole Européenne de Lille